

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

CHAPITRE 26

**MINISTERE
DE LA JEUNESSE ET
DE L'EDUCATION CIVIQUE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	10
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	11
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	12
2.1.	PROGRAMME 346: EDUCATION CIVIQUE ET INSERTION SOCIALE DES JEUNES	13
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	14
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	15
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	18
2.2.	PROGRAMME 347: PROMOTION ECONOMIQUE DES JEUNES	25
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	26
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	26
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	26
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	28
2.3.	PROGRAMME 348: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE	29
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	30
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	30
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	31
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	32
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	43

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	44
3.2.	LEÇONS APPRISSES	45
3.3.	PERSPECTIVES	46

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

L'action du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique a pour socle le DSCE qui s'appuie lui-même sur la Vision du développement global. Cette Vision fait du Cameroun à l'horizon 2035 « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ».

Dans cette optique, le Gouvernement entend bâtir une économie forte et compétitive. Aussi un accent particulier est-il mis sur la formation du capital humain à travers l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies sectorielles.

Au regard des missions qui lui sont assignées par le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le MINJEC contribue grandement à l'atteinte de cet objectif, dans le cadre de l'éducation civique, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'intégration nationale, de la culture démocratique et de la culture de la paix.

Ces différentes missions sont précisées dans le Plan d'Actions Prioritaires (PAP 2015-2019) et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT 2015-2017).

De ces outils de pilotage, s'est décliné le budget programme et le programme de performance des administrations (PPA) qui a fait l'objet d'une pré-évaluation au cours des pré-conférences budgétaires tenues au Ministère des Finances en juin 2014. Chacun de ces programmes est décliné en actions, activités et tâches dans les PAP et le CDMT.

Dans le présent exposé, nous donnerons les points d'ancrage des programmes de notre département ministériel dans les domaines de l'éducation civique, de l'insertion socioéconomique et de l'intégration nationale.

a- Education Civique

Au Cameroun, la nécessité de renforcer l'éducation civique s'impose aujourd'hui face à la montée fulgurante de l'incivisme, de l'immoralité et de la crise généralisée des valeurs essentielles de paix, de travail, de solidarité et de tolérance et la situation d'insécurité aux frontières avec son corollaire d'enrôlement des jeunes.

Dès lors, il apparaît urgent de repenser la société camerounaise afin de mettre en place une nouvelle gouvernance éducative visant un réarmement moral des populations et une gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières.

Il s'agit du renforcement de l'éducation civique non seulement à tous les niveaux d'enseignement, mais également dans la société tout entière. Pour cela, la réforme des programmes, notamment la prise en compte du « Référentiel National d'Education Civique », et la tenue en juillet 2013 du Colloque international sur l'éducation civique et l'intégration nationale, constituent une opportunité. Ces efforts concernent tous les niveaux d'éducation et groupes sociaux, à savoir : maternel, primaire, secondaire, supérieur, extrascolaire et professionnel.

Il s'agit en d'autres termes :

- d'inculquer aux citoyens les notions de patriotisme, de civisme, d'unité et d'intégration nationale ;
- d'amener les citoyens à respecter les emblèmes et symboles de la République ;
- de former un nouveau type de citoyens responsables et fiers de vivre dans une République

exemplaire ;

- de promouvoir le culte de l'effort, du mérite et du travail bien fait ;
- de restaurer la morale publique ;
- de lutter contre l'indiscipline généralisée ;
- de lutter contre les fléaux sociaux (délinquance, toxicomanie, déviances sociales et sexuelles etc.) ;
- d'inculquer aux populations les valeurs du volontariat.

Au regard du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, le MINJEC est considéré comme chef de file de mission de mise en œuvre de l'Education civique dans la mesure où il est chargé de concevoir et d'élaborer les programmes à mettre en œuvre dans les établissements scolaires par le MINEDUB, le MINESEC, etc.

b- Insertion socio-économique

Selon le document "Cameroun : vision 2035", la stratégie de développement social visera à améliorer le niveau de développement humain. Elle permettra également le relèvement des indicateurs d'espérance de vie à la naissance, de santé, d'éducation, d'emploi, de participation à la vie sociale. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les actions que notre département ministériel entend mener au cours des trois prochains exercices budgétaires.

Les éléments d'ancrage du MINJEC au DSCE peuvent s'observer au paragraphe 343, page 90, consacré à la promotion de l'emploi des jeunes à travers des programmes spécifiques existants. Il s'agit pour l'essentiel du Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U), du Pacte National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ), du Projet d'Insertion socio-économique des jeunes par la création des micro-entreprises de Fabrication du Matériel Sportif (PIFMAS) et du Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD).

Conformément aux orientations déclinées dans le DSCE, les priorités du Ministère consistent notamment à :

- maîtriser des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi des jeunes et préparer les bénéficiaires à la création d'emplois ;
- garantir une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience des jeunes ;
- améliorer la gestion et la gouvernance des systèmes.

Parlant du DSCE, il convient de rappeler qu'il réaffirme la volonté du Gouvernement de poursuivre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans leur ensemble plaçant résolument le défi de la croissance et de la création d'emplois au centre de ses actions en faveur de la réduction de la pauvreté.

Au-delà des missions assignées au MINJEC, il est important de rappeler que de manière récurrente, le Chef de l'Etat dans ses discours ne cesse de rappeler l'intérêt et la bonne exécution des projets que le Ministère développe afin de lutter contre le chômage des jeunes.

c- Intégration nationale

Le développement du Cameroun nécessite la mobilisation efficiente de toutes les énergies dans un cadre de cohabitation harmonieuse. Elle exige également le renforcement de l'intégration et de la mobilisation nationale, ainsi que la consolidation du processus démocratique.

Parlant de l'intégration et de la mobilisation nationale, il s'agit d'amener les Camerounais à dépasser les identités primaires pour s'associer à la construction d'une société plus apte à faire face à la mondialisation et à ses nombreux défis.

Les différentes initiatives dans ce sens devraient s'articuler autour de l'inculturation et de l'ouverture comme tremplins du développement. La promotion systématique du mérite comme facteur de base du progrès social contribuera à diffuser le sentiment d'une égalité de chances offerte à tous, sans distinction d'aucune sorte.

Par ailleurs, l'intégration devra trouver dans le développement économique et dans le développement des infrastructures de communication et de télécommunications, un facteur de stimulation important à travers le développement des échanges et l'interpénétration des cultures.

La consolidation du processus démocratique suppose un fonctionnement harmonieux de l'Etat, des partis politiques et de la société civile, selon les règles du jeu. Cela nécessitera le renforcement de la participation des populations à travers un ensemble d'actions orientées vers l'éducation, la formation et la sensibilisation.

Plusieurs axes devront être déclinés en stratégies opérationnelles dans l'optique de l'intégration nationale :

- l'intégration et la mobilisation nationales ;
- la promotion des valeurs communes ;
- la participation de toutes les catégories ou groupes sociaux au processus de prise de décision ;
- la lutte contre les forces centrifuges ;
- la solidarité et la redistribution équitable des richesses ;
- le développement équilibré et harmonieux du territoire ;
- la mobilisation citoyenne et le réarmement moral ;
- la communication sociale.

Source : « Cameroun Vision 2035 » pages 41 et 43

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les missions dévolues au Ministère de la jeunesse et de l'Education Civique par rapport à celle s de l'ex Ministère de la Jeunesse se sont sensiblement étoffées. A travers la réorganisation gouvernementale du 09 décembre 2011, le Chef de l'Etat a non seulement reconduit le ministère en charge spécifiquement de l'encadrement de la jeunesse, mais lui a assigné une autre mission importante à savoir, l'éducation civique des populations, ceci dans l'optique de parvenir à une République exemplaire déclinée dans son plan de société du Septennat des Grandes Réalisations.

En effet, selon les dispositions de l'article 24 du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans

le domaine de la jeunesse, de l'éducation civique et de la promotion de l'intégration nationale.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies appropriées pour faciliter la contribution de la jeunesse au développement du pays et à la promotion des valeurs de paix, de travail, de démocratie et de solidarité ;
- de l'éducation citoyenne et morale de la jeunesse ;
- de la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les stratégies de développement dans les différents secteurs ;
- de l'insertion sociale des jeunes ruraux et urbains ;
- de la promotion de l'intégration nationale ;
- de la promotion économique et sociale des jeunes et de leurs associations ;
- du suivi des activités des mouvements de jeunesse.

Il suit les programmes gouvernementaux d'appui destinés à l'encadrement des jeunes en milieu urbain et/ou rural et exerce la tutelle sur les organismes relevant de son domaine de compétence notamment : l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD) et le Conseil National de la Jeunesse du Cameroun(CNJC).

Sur le plan stratégique, le MINJEC partage les mêmes cibles d'action avec plusieurs départements ministériels. Dans le domaine de la formation professionnelle, il offre aux apprenants à travers les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ), un encadrement et un accompagnement extrascolaires, en vue de leur épanouissement. Ici, le MINEFOP est incontestablement considéré comme le chef de file, tandis que le MINJEC y apparaît comme intervenant avec d'autres départements ministériels qui œuvrent dans ce domaine.

S'agissant de la culture de la paix et de la culture démocratique, le MINJEC y intervient à divers niveaux, en fonction de sa cible.

Pour terminer, sur le plan technique, il convient de relever le caractère transversal des actions du MINJEC qui se déploie aussi bien dans le secteur social, que dans le secteur de l'éducation, indépendamment de la nouvelle nomenclature du MINEPAT concernant la répartition des ministères par secteurs d'activités.

Ces domaines d'intervention couvrent entre autres les fonctions principales suivantes :

- formation professionnelle ;
- enseignement hors niveau ;
- affaires communes de la jeunesse ;
- vie associative des jeunes ;
- lutte contre les maladies, épidémies, urgences et catastrophes ;
- protection sociale, assainissement et protection de l'environnement.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les trois programmes du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ont été mis en œuvre en 2015 dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants : la poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme, la poursuite de la mise en œuvre progressive des résolutions et recommandations du colloque, l'appui aux structures d'accompagnement pour le suivi-évaluation des activités sur l'étendue du territoire national, la poursuite de l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, la poursuite de l'insertion sociale et économique des jeunes urbains et ruraux, le développement du volontariat, la poursuite de l'opérationnalisation du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) par l'équipement progressif des bureaux et la couverture des charges récurrentes, de plus l'on note l'intensification des actions en faveur de la lutte contre les fléaux auprès des jeunes à travers le projet prévention primaire du VIH chez les adolescents et les jeunes.

· **la poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme**

A la suite des décrets Présidentiels N°2011/408 du 9 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement et N° 2012/565 du 28 novembre 2012, portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, des nouvelles missions ont été assignées à l'ex-Ministère de la Jeunesse qui, du même fait, est devenu Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique.

La mise en œuvre de ce nouvel organigramme, a permis la couverture de la carte administrative du Cameroun (360 délégations d'arrondissement, 58 délégations départementales, 10 délégations régionales, 364 CMPJ d'arrondissement, 58 CMPJ départementaux, 10 CMPJ régionaux et 02 CMPJ de référence).

Il est à noter que l'ouverture et le fonctionnement effectif de 434 Centres Multifonctionnel de Promotion des Jeunes vise à intensifier l'encadrement extra-scolaire de la Jeunesse.

v **La mise en œuvre progressive des résolutions et recommandations du colloque**

Organisé du 08 au 10 juillet 2013, sur le thème « Education Civique et Intégration Nationale : enjeux, défis et perspectives pour la construction d'un Cameroun exemplaire », le colloque international sur l'Education Civique et l'Intégration Nationale a réuni autour des professionnels de jeunesse et animation, plus de 1800 participants issus du Gouvernement, des parlementaires, des représentants des organisations internationales, des universitaires, des experts, des acteurs de la société civile et du secteur privé, des représentants des administrations partenaires et des leaders des organisations et mouvements de jeunesse. Cette rencontre dont l'objectif était de développer des stratégies et des mécanismes susceptibles de cultiver chez les camerounais l'esprit civique et patriotique et promouvoir un vivre ensemble harmonieux à travers la mobilisation de l'expertise nationale et internationale a débouché sur des recommandations.

v **L'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation**

v L'Aménagement et l'équipement des services ;

v La poursuite de l'insertion socioéconomique des jeunes urbains et ruraux

v La poursuite de l'opérationnalisation du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC)

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015

- implémentation du RFE ;
- la poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme ;
- la persistance de l'incivisme des populations ;
- la persistance du chômage et du sous-emploi des jeunes ;
- l'insécurité aux frontières (Extrême-nord et Est du Cameroun).

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 346

EDUCATION CIVIQUE ET INSERTION SOCIALE DES JEUNES

Responsable du programme

SANDJOK MARC ARMAND AIME

Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des

Jeunes

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 346 concourt à la promotion de l'Education Civique ; l'Intégration Nationale et l'insertion sociale des jeunes sur l'ensemble du territoire national. Conformément aux missions du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, il est question pour ce programme de:

- Mettre en œuvre un certain nombre d'activités pour faire face aux problèmes de dégradation des valeurs morales et civiques sur l'ensemble de la population en général, et chez les jeunes en particulier ;
- Dresser les problèmes qui mettent à mal l'Intégration Nationale tels que le repli identitaire et l'individualisme ;
- promouvoir l'insertion sociale des jeunes en difficultés;
- promouvoir le volontariat ;
- promouvoir la vie associative des jeunes;
- promouvoir la participation des jeunes à la vie sociale, afin de résorber le désintéressement qui les anime.

OBJECTIF	Promouvoir l'éducation civique, l'Intégration nationale et la participation des jeunes au développement	
Indicateur	Intitulé:	Nombre des Jeunes disposant de compétences en vue de leur participation dans le processus de développement
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	376305.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	471140.0
	Année cible:	2019
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION DE L'INTÉGRATION NATIONALE Action 04: PROMOTION DE L'ÉDUCATION CIVIQUE Action 05: PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES EN DIFFICULTÉS Action 06: PROMOTION DU VOLONTARIAT Action 07: PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE Action 08: PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 594 700 000	CP 4 594 700 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	SANDJOK MARC ARMAND AIME, Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des Jeunes	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 346 du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique a été exécuté dans un contexte marqué par la croisade contre la montée inquiétante de l'incivisme dans toutes les sphères sociales, la réglementation progressive des normes en matière de volontariat et de travaux d'intérêt communautaires, les atteintes à l'inclusion sociale, la faible implication des jeunes à la prise de décisions et la poursuite du développement du mouvement associatif.

En effet, l'environnement social camerounais est caractérisé aujourd'hui, plus que par le passé, par un effondrement remarquable des valeurs civiques, morales et éthiques. Ainsi, les valeurs telles que l'amour de la patrie, le respect des institutions et des emblèmes de la République, le respect de la chose publique, la paix, la solidarité, l'honnêteté, l'intégrité, entre autres, sont en perte de vitesse.

En plus, on observe une forte tendance au repli identitaire, une amplification des déviances, surtout en milieu jeune, à travers des actes tels que le banditisme, l'abus de drogues et des substances illicites, les agressions, les vols, les viols ...:

Parmi les mesures prises par les pouvoirs publics pour endiguer cette situation qui entrave l'avancée du Cameroun vers son émergence à l'horizon 2035 et que bon nombre de camerounais qualifie de « cancer social », figure en bonne place :

- la promotion de l'intégration nationale ;
- la promotion de l'éducation civique ;
- la promotion de l'insertion sociale des jeunes en difficulté ;
- la promotion du volontariat ;
- la promotion de la vie associative ;
- la promotion de la participation des jeunes.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Le programme 346 avait pour objectif de Promouvoir l'autonomisation et la participation des jeunes au développement, l'éducation civique et l'intégration nationale. Conformément aux missions du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, il était question de mettre en œuvre un certain nombre d'activités pour faire face aux problèmes de dégradation des valeurs morales et civiques de la population en général, et chez les jeunes en particulier ; d'adresser les problèmes qui mettent à mal l'Intégration Nationale tels que le repli identitaire et l'individualisme; promouvoir la participation des jeunes à la vie sociale afin de résorber le désintéressement qui les anime. Ceci devait s'opérer à travers une démarche pédagogique, traduite par l'organisation des campagnes de sensibilisation sur l'Education Civique et l'Intégration Nationale, le développement des stratégies en vue de l'inclusion des jeunes en difficultés, des rencontres nationales et internationales de réflexion autour des concepts clés, la mobilisation de toutes les compétences nationales en vue d'une réflexion autour des phénomènes sociaux qui touchent les jeunes, le renforcement des capacités des populations et des jeunes en particulier en vue de les doter de compétences nécessaires à leur pleine participation au développement de la Nation.

A ce titre, de nombreuses actions ont été menées au cours de l'année 2015 :

Sur le plan de l'éducation civique :

- La préparation, la coordination et le suivi des fêtes et cérémonies officielles sur l'ensemble du territoire national ;
- La conception et la production des supports de sensibilisation en vue du lancement de la campagne nationale d'éducation civique ;

- Le lancement officiel de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- La Poursuite du lancement de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale dans les 10 Régions par les gouverneurs ;
- La Production et diffusion des outils didactiques et méthodologiques de la campagne pour un total de 14 000 documents à raison de :
 - Ø Politique nationale de la jeunesse =2 000 exemplaires ;
 - Ø Plan jeunesse =2 000 exemplaires ;
 - Ø Rapport général du colloque =1000 exemplaires ;
 - Ø Référentiel camerounais de l'éducation civique et de l'intégration nationale=5000 exemplaires ;
 - Ø Stratégie camerounaise de l'intégration nationale=2 000 exemplaires ;
 - Ø Programme national d'éducation civique =2 000 exemplaires ;
- La Campagne médiatique sur l'éducation civique et l'intégration nationale (les symboles, emblèmes et institutions de la République, les valeurs...) ;
- La production de 15 000 supports de sensibilisation pour les campagnes de proximité ;
- L'accompagnement à la création des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale en milieux scolaire, extrascolaire et universitaire ;
- La sensibilisation des jeunes et des populations à l'occasion des regroupements en milieu scolaire (FENASCO A et B) et universitaire (jeux universitaires)
- La formation de 9 000 volontaires et de 6 000 appelés ;

Quant à la promotion du volontariat, 100 jeunes issus des différentes associations de volontariat ont été formés en matière de prévention et sécurité routière et déployés sur les artères de la capitale Yaoundé en vue de la sensibilisation des usagers de la route à l'occasion de la célébration de la journée Internationale du Volontariat (JIV).

S'agissant de la sensibilisation et de la formation des jeunes sur les fléaux sociaux, les efforts se sont poursuivis avec la mise en œuvre des activités de prévention des IST/VIH/SIDA chez les adolescents et les jeunes. En outre, un accent a été mis sur l'opérationnalisation des Centres d'Information d'Education et d'Ecoute (CIEE) dans 12 Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ à citer) qui offrent désormais des services en SSR/IST/VIH/SIDA.

A cet effet :

- 3 440 Pairs Educateurs ont été formés à la prévention des IST/VIH/SIDA ;
- 59 832 jeunes mobilisés en vue de la prévention des IST/VIH/SIDA ;
- l'organisation de 19 campagnes de conseil et de dépistage volontaire du VIH/SIDA;
- 10 494 jeunes dépistés;
- 08 journées commémoratives organisées(Journée de l'Enfant Africain, journée internationale de la femme, Journée Internationale de la Jeunesse, journée africaine de la jeunesse, journée internationale de la jeune fille, journée mondiale de lutte contre le Sida, participation aux cérémonies de l'arbre de Noël 2015, cérémonie de lancement de vacances sans sida).

Concernant la promotion de la participation des jeunes à la vie sociale, après le renouvellement

des organes dirigeants du CNJC survenu en 2013, la priorité a été accordée en 2015 à la poursuite de l'opérationnalisation du CNJC et la mise en œuvre de son plan d'action.

A cet effet, le CNJC a bénéficié d'une subvention pour son fonctionnement et d'un accompagnement technique et financier. Elle s'est traduite par l'équipement progressif des bureaux et la couverture des charges récurrentes. Ainsi, le bureau national a été équipé en mobilier de bureau et en matériels informatiques. Les bureaux régionaux et départementaux ont également été équipés en matériels informatiques.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	33440	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	16	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 547 366 952	CP 2 547 366 952
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 047 333 048	Ecart CP 2 047 333 048
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 326 127 590	CP 2 536 000 000
TAUX DE CONSOMMATION	91,31 %	99,55 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Au regard de ces données et des résultats escomptés, le bilan apparaît mitigé pour des raisons liées à l'insuffisance des moyens financiers et aux difficultés inhérentes à l'arrimage au budget programme. Spécifiquement, l'on note une formulation approximative des indicateurs du programme qui se traduit par appréhension approximative de la cible à encadrer en matière de réarmement moral et d'éducation à la citoyenneté des populations.</p> <p>De plus, l'élaboration des documents de référence étant encore en cours, la priorité a été accordée aux activités de sensibilisation et à l'opérationnalisation des structures mises en place à la suite des recommandations du colloque susmentionné dans les dix régions en vue d'implémenter les activités d'éducation civique et d'intégration nationale. De même les célébrations des fêtes officielles et des journées commémoratives ont donné l'opportunité de mener plusieurs activités sur l'Education Civique et l'Intégration Nationale bien que la cible soit difficilement maîtrisable.</p>	
PERSPECTIVES 2016	<ul style="list-style-type: none"> -sur le plan de la cohérence interne, reformulation des indicateurs de performance à la fois du programme, des actions et reformulation du programme 346 ; -sur le plan des activités, une réorientation des activités en fonction des cibles fixes et quantifiables ; - la mise en œuvre des plans d'actions issus des documents de référence. 	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Le Programme 346 qui comportait deux volets que sont : l'Education Civique et l'Insertion Sociale des Jeunes.

Dans le volet Education Civique, L'objectif de cet axe était de Promouvoir l'éducation civique, l'Intégration nationale et la participation des jeunes au développement en 2015.

Au titre de l'exercice 2015, cet axe a atteint le chiffre de 1 382 377, valeur cumulée, de jeunes et adultes formés aux valeurs citoyennes. Cette performance a été possible grâce aux activités de grande mobilisation.

Dans le volet Promotion de l'insertion sociale des jeunes, l'objectif était d'amener les jeunes en difficulté à développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire en vue de leur intégration harmonieuse dans la société.

En termes de résultats, le nombre de jeunes formés est de 560 au cours de l'exercice 2015. Ceci se justifie par le fait que la formulation de l'indicateur n'était pas appropriée. Celui-ci ne permettait pas de rendre compte des résultats obtenus. En effet, la première année a consisté à l'élaboration des stratégies idoines devant faciliter l'insertion d'une frange importante de la jeunesse dans le tissu social et par conséquent, la détourner des circuits qui empêchent sa mobilisation dans les diverses initiatives entreprises en faveur de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Cette première étape qui a consisté en l'élaboration des études diagnostiques s'est poursuivie avec l'élaboration des stratégies proprement dites dont la mise en œuvre permettra à coup sûr d'atteindre les résultats escomptés.

A cette performance, il faut ajouter la formation en 2015 par l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD) de 9000 volontaires et 6000 appelés dans les domaines de l'éducation civique afin de mieux les engager dans l'agriculture et de l'élevage.

Action 01 PROMOTION DE L'INTÉGRATION NATIONALE									
OBJECTIF	renforcer les valeurs du vivre ensemble harmonieux des jeunes								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de jeunes ayant acquis des compétences de vivre ensemble harmonieux						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	36535.0							
	Année cible:	2019							
	Valeur Cible	730690.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	59 000 000	59 000 000	10 599 998	10 599 998	10 599 998	10 599 998	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'éducation civique et la promotion du vivre ensemble sont au centre des préoccupations nationales. il s'agit d'une volonté affirmée d'intégrer et d'inculquer des valeurs civiques aux populations et de consolider toujours davantage le vivre ensemble harmonieux comme socle d'édification de la république exemplaire. Cette volonté est traduite par les différentes interpellations du Chef de l'Etat en								

	la matière.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Réorientation de la dotation en direction de la mise en œuvre de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale
Perspectives 2016	Poursuite de l'action en 2016 par la multiplication des activités de brassage et d'échanges des jeunes et adultes

Action 04 PROMOTION DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

OBJECTIF	Doter les jeunes de compétences nécessaires à leur pleine participation au développement de la nation							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jeunes et adultes formés et impliqués dans les actions de développement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 52,15%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		112892.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		170413.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		30 000 personnes encadrées sur l'ensemble du territoire national					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 914 700 000	3 914 700 000	2 431 799 995	2 431 799 995	2 212 359 995	2 212 359 995	90,98 %	90,98 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'éducation civique et l'intégration nationale sont au centre des préoccupations nationales. Il s'agit d'une volonté affirmée d'intégrer et d'inculquer des valeurs civiques aux populations et de consolider toujours davantage le vivre ensemble harmonieux comme socle d'édification de la République exemplaire. Cette volonté est traduite par les différentes interpellations du Chef de l'Etat en la matière.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>-02 Fêtes officielles organisées sur l'ensemble du territoire national (Fête de la jeunesse et Fête nationale)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La conception et la production des supports de sensibilisation en vue du lancement de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale ; - Le lancement officiel de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement; - La Poursuite du lancement de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale dans les 10 Régions par les gouverneurs ; - La Production et la diffusion des outils didactiques et méthodologiques de la campagne pour un total de 14000 documents ; - La signature des conventions de partenariat avec les media en vue d'une Campagne médiatique sur l'éducation civique et l'intégration nationale ; - L'Accompagnement à la création des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale en milieu scolaire, extrascolaire et universitaire ; - La sensibilisation des jeunes et populations à l'occasion des regroupements en milieu scolaire (FENASCO A et B) et universitaire (jeux universitaires) <p>La formation de volontaires et des appelés par l'ASCNPD.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Appréhension insuffisante de la cible</p> <p>La mise en place progressive d'un système approprié de collecte des données relativement aux activités menées</p>							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Reformulation de l'indicateur de l'action. - Poursuite des actions de sensibilisation et de réarmement moral des populations. - Opérationnalisation des structures de mise en œuvre des recommandations et résolutions du colloque international sur l'éducation civique de 2013. - Poursuite de la Campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale - Elaboration des outils de collecte des données sur la population cible 							

Action 05 PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES EN DIFFICULTÉS

OBJECTIF	doter les jeunes en difficulté des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire en vue de leur intégration harmonieuse dans la société							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jeunes en difficulté disposant des compétences leur permettant de s'insérer dans la société.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		73069.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100000.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 000 000	6 000 000	4 999 998	4 999 998	3 999 999	3 999 999	80 %	80 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Développement et mise en œuvre des stratégies et des mécanismes visant à faciliter l'insertion sociale des jeunes en difficultés							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Collecte des données en besoins de formation des jeunes en difficulté							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Dotation budgétaire insuffisante							
Perspectives 2016	Après l'élaboration des études diagnostiques, l'activité devra se poursuivre par l'élaboration des stratégies appropriées dont la mise en œuvre permettra la réalisation de l'indicateur. Par ailleurs, les actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes aux valeurs morales et éthiques devront s'intensifier.							

Action 06 PROMOTION DU VOLONTARIAT

OBJECTIF	Développer les valeurs de volontariat au sein des populations camerounaises							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes impliquées dans les activités d'intérêt communautaire				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		22894.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		34339.0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Développement et encadrement des activités de volontariat en vue de la réalisation des objectifs de la nation de manière à créer des synergies d'action cohérentes et légales entre les intervenants							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Pas de dotation budgétaire							
Perspectives 2016	L'action devra se poursuivre par la mise en œuvre de la stratégie nationale du volontariat à travers l'implémentation des grands axes d'orientation stratégiques que sont : le renforcement du cadre juridique, la structuration et l'organisation du volontariat et la promotion et le développement de ce secteur. Par ailleurs, l'indicateur devra être reformulé afin de le mettre en cohérence avec l'objectif de l'action.							

Action 07 PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE

OBJECTIF	Développer et encadrer les organisations de jeunesse							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'organisations de jeunes développées et encadrées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 28%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		7000.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		12000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		7000					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	40 000 000	40 000 000	38 967 600	38 967 600	38 967 000	38 967 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action intervient dans un contexte marqué par la poursuite de l'opérationnalisation du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun, à travers l'équipement progressif des différents bureaux et la couverture des charges récurrentes							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> -Equipement des bureaux Exécutif du CNJC en matériel informatique et mobilier de bureau; -Couverture des charges récurrentes du Bureau Exécutif National du CNJC (loyer, électricité, eau, téléphone...); -Organisation d'une rencontre d'échanges entre les jeunes et Madame le SG de l'OIF en visite officielle au Cameroun (680 Jeunes leaders ont été mobilisés et sensibilisés sur les missions de l'OIF) ; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les résultats escomptés n'ont pas été atteints en raisons de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la non maîtrise des effectifs des organisations de jeunesse sur le terrain ; - l'absence d'un système de collecte de l'information statistique au MINJEC ; - l'insuffisance des moyens alloués. 							
Perspectives 2016	Réorganiser la vie associative à travers l'élaboration d'un guide d'accompagnement des organisations de jeunesse et poursuivre l'opérationnalisation du CNJC							

Action 08 PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

OBJECTIF	Porter le nombre de jeune disposant de compétences leur permettant de participer au développement national de 2000 à 12000							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jeunes dotés de compétences et aptes à participer au de développement national				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 67%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		3000.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		16000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3440					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	575 000 000	575 000 000	60 999 361	60 999 361	60 199 998	60 199 998	96,96 %	96,96 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités de cette action interviennent dans un contexte marqué par les actions de prévention et de sensibilisation du VIH. Ce qui oblige à accentuer les interventions de lutte contre le cette pandémie en milieu jeune, notamment par des activités de prévention impliquant massivement les jeunes eux-mêmes.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention primaire des IST/VIH/SIDA ; - Formation des jeunes Pairs Educateurs à la Prévention du VIH/SIDA ; - Sessions de dépistage des jeunes sur le VIH; - Organisation et célébration des journées commémoratives. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Il convient de préciser que les données sont issues, pour l'essentiel des activités de participation des jeunes à la lutte contre les fléaux, notamment celles de prévention des IST/VIH/SIDA qui bénéficient des financements extérieurs.							
Perspectives 2016	En vue de promouvoir une plus large participation des jeunes au développement de la société, le MINJEC entend mettre une emphase dans les domaines de participation des jeunes autres que la lutte contre les fléaux							

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 347

PROMOTION ECONOMIQUE DES JEUNES

Responsable du programme

Mme RAHMATOU SADJO épouse MOLUH
Directeur de la Promotion Economique des Jeunes

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme opérationnel concourt à la promotion économique des jeunes à travers le développement de l'entrepreneuriat, de l'auto-emploi et de la redynamisation des structures d'encadrement des jeunes. Sa mise en œuvre est rendue possible par l'existence d'une action support relative au pilotage et à la coordination des structures d'encadrement des jeunes.

OBJECTIF	Promouvoir l'insertion socio-économique de 675 000 jeunes à l'horizon 2019	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de jeunes formés et/ou insérés dans le tissu économique
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	267015.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	675000.0
	Année cible:	2019
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'AUTO-EMPLOI DES JEUNES Action 02: REDYNAMISATION DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES Action 03: PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DES STRUCTURES D'ENCADREMENT	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 317 770 000	CP 2 984 770 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mme RAHMATOU SADJO épouse MOLUH, Directeur de la Promotion Economique des Jeunes	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 347 en 2015 est mis en œuvre dans un contexte interne caractérisé par la persistance du chômage et du sous-emploi des jeunes, en dépit des initiatives mises en place par les pouvoirs publics et les différents intervenants du secteur Jeunesse. L'on peut également relever dans le même sillage les effets de la pauvreté et de la vulnérabilité qui exposent les jeunes à l'instrumentalisation par les sectes terroristes dans les Régions en crise sécuritaire. Malgré la multitude des initiatives y relatives, la promotion économique des jeunes demeurent en général peu traçable du fait de la non existence d'une structure de mise en cohérence de l'action gouvernementale en faveur de l'insertion socioéconomique des jeunes. Au plan interne le MINJEC poursuit l'opérationnalisation des structures d'encadrement de proximité que sont les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ).

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

L'objectif du programme 347 en 2015 au démarrage de la budgétisation programme, était de promouvoir l'insertion socioéconomique des jeunes en faisant passer de 260 000 à 675 000, le nombre de jeunes formés et/ou insérés entre 2013 et 2018. Cette insertion devait se réaliser par le biais de trois actions notamment le développement de l'entrepreneuriat et de l'auto emploi des jeunes, la redynamisation des structures d'encadrement des jeunes, et le pilotage et la

coordination des structures d'encadrement des jeunes.

Ces différentes actions ont abouti en 2015 à :

- la formation de 5313 jeunes dans les CMPJ, en plus des 9000 volontaires formés en entrepreneuriat agropastoral dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- la création par les jeunes de 339 entreprises ;
- le démarrage des travaux de construction de 06 CMPJ (NGOYLA, MISAJE, ISANGELE, DARAK, MANOKA, KYE-OSSI)
- l'équipement de 10 structures d'encadrement.

Ainsi, en cumulant le nombre de jeunes ayant reçu une formation appréciable et le nombre d'emplois directs et indirects créés, le nombre de jeunes formés et/ou insérés a été 15 330 pour le compte de l'année 2015.

Au regard des prévisions faites pour la période 2014-2019, la moyenne annuelle des jeunes formées et / ou insérés attendue est de 81597. Ainsi, la performance globale enregistrée par le programme en 2015 est 18,8 %. Cette performance relativement faible pourrait s'expliquer par un principal élément : l'inadéquation entre les prévisions faites et les dotations budgétaires correspondantes, aussi bien dans l'enveloppe globale du MINJEC que dans les affectations internes.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	15330	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	18.8%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 438 171 966	CP 1 105 171 966
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 879 598 034	Ecart CP 1 879 598 034
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 368 426 966	CP 838 900 000
TAUX DE CONSOMMATION	33,34 %	75,91 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Deux facteurs permettent d'expliquer performance annuelle relativement faible. L'on peut de prime abord relever l'inadéquation entre les moyens alloués pour la formation et l'insertion des jeunes et les besoins réels sur le terrain. En effet, la valeur cible de l'indicateur a été fixée en tenant compte des besoins d'insertion des jeunes identifiés sur le terrain, mais les ressources affectées au programme ont davantage été soumises aux contraintes budgétaires. Ce qui crée une disproportion assez importante entre les objectifs visés et les moyens y relatifs. Notons également l'utilisation d'une proportion importante de la dotation affectée au programme dans la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures qui n'ont pas une incidence directe sur la formation et l'insertion au cours de la même année, leur impact ne pouvant être perceptible qu'à moyen ou à long terme.	
PERSPECTIVES 2016	En guise de perspectives pour l'année 2016 plusieurs éléments sont à prendre en ligne de compte notamment la nécessité d'adapter l'allocation des crédits au nombre de structures d'encadrement créées et aux besoins de chaque structure, et celle de disposer du maximum de structures d'encadrement des jeunes fonctionnelles. Il convient de relever par ailleurs qu'une augmentation de l'enveloppe allouée au programme se présente comme une exigence fondamentale. Dans le cadre de la gestion du programme, il convient d'arrimer les indicateurs aux moyens alloués et de spécifier un indicateur du programme en rapport avec le développement des infrastructures d'encadrement de proximité des jeunes.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

· **Action 1 : DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'AUTO EMPLOI DES JEUNES**

Cette action est un dispositif de développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes, notamment la formation entrepreneuriale des jeunes, l'accompagnement au montage des projets et l'octroi de financements à travers des programmes et projets tels que le PAJER-U, le PIFMAS, ou encore le PPEJ.

· **Action 2 : REDYNAMISATION DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES**

Il s'est agi à travers cette action de mettre l'accent sur le développement (construction, réhabilitation et équipement) des structures socio-éducatives d'encadrement et d'accompagnement extrascolaires des jeunes que sont les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ).

· **Action 3 : PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITES DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES**

Cette action qui sert de support aux deux premières, a permis le suivi des structures d'encadrement des jeunes.

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 348

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE

Responsable du programme

YERIMA Joseph
*Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des
Jeunes*

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme concourt à la mise en œuvre des programmes opérationnels à travers un appui institutionnel indispensable à leur opérationnalisation et à l'efficacité d'ensemble.

Il traite essentiellement des aspects transversaux des programmes opérationnels, notamment la gestion et le développement des ressources humaines, la gestion et le développement des infrastructures, des équipements de services, le renforcement de la gouvernance, etc.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	100.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 05: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES Action 06: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 07: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE Action 08: CONSEIL JURIDIQUE Action 09: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE Action 10: DÉVELOPPEMENT DES TIC Action 11: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 445 530 000	CP 2 288 530 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	YERIMA Joseph, Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des Jeunes	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 348 du MINJEC a été exécuté dans l'optique de poursuivre la modernisation des dispositifs de gouvernance des Services publics fondée sur l'amélioration des conditions de travail dans certaines structures, dans un contexte général caractérisé par :

- le manque d'infrastructures adéquates de services ;
- le manque d'équipements conséquents ;
- l'instabilité des applications d'exécution budgétaire ;
- la question des quotas trimestriels inférieurs à la dotation initiale ;
- l'insuffisance de la dotation budgétaire au regard du nouvel organigramme ;
- la mise en œuvre du nouveau Régime Financier de l'Etat ;
- le manque de formation du personnel sur l'appropriation des applications (SIGIPES,

PROBMIS, ANTILOPE) et de nouveaux outils de pilotage du Budget Programme;

- l'introduction des nouvelles réformes dans le système de passation des marchés publics.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Bien que le taux de réalisation technique du programme semble satisfaisant, il cache beaucoup d'insuffisances telles que :

- L'insuffisance criarde de l'enveloppe globale du MINJEC ;
- L'équipement et l'aménagement insignifiant des structures, construction d'une délégation départementale et une autre en cours de construction ;
- Saupoudrage dans la répartition des ressources ;

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	92%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	92%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 372 461 082	CP 6 215 461 082
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -3 926 931 082	Ecart CP -3 926 931 082
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 190 362 488	CP 5 819 100 000
TAUX DE CONSOMMATION	87,1 %	87,65 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	D'une part nous avons la faible dotation de l'enveloppe budgétaire qui implique le saupoudrage dans la répartition des ressources, d'autre part on relève le problème de quotas trimestriels non proportionnel à la dotation de base ;	
PERSPECTIVES 2016	-accroissement de la construction, la réhabilitation, l'aménagement et l'équipement des services centraux et déconcentrés du MINJEC ; -poursuite de l'opérationnalisation du nouvel organigramme ; - poursuite de la formation continue du personnel (PPBS, SIGIPES, PROBMIS, ANTILOPE)	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Bien que le taux de réalisation technique semble satisfaisant, il cache beaucoup d'insuffisances telles que :

- L'équipement et l'aménagement insignifiant des structures, construction d'une délégation départementale et une autre en cours de construction ;
- Saupoudrage dans la répartition des ressources ;
- Missions de suivi et d'audit ne couvrant pas les 1/5 de l'étendue du territoire national :

Action 01 AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL								
OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et d'équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 56%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	50.0						
	Année cible:	2019						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	6% du personnel ont bénéficié d'un matériel						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	545 630 000	388 630 000	538 072 023	381 072 023	124 942 023	124 942 023	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est mise en œuvre dans un contexte de manque d'infrastructures et le délabrement avancé des édifices existants du MINJEC. L'on observe également le sous-équipement des services.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	Construction, Aménagement, réhabilitation et équipement des services.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat qui semble satisfaisant cache beaucoup d'insuffisances telles que : l'équipement et l'aménagement insignifiant des structures, constructions en cours de deux délégations sur les 418; Saupoudrage dans la répartition des ressources ;							
Perspectives 2016	Poursuivre les constructions, réhabilitations et équipements des structures.							

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		25.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		les 5 documents de planification et programmations ont été produits						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	16 300 000	16 300 000	6 394 896	6 394 896	5 594 897	5 594 897	87,49 %	87,49 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du nouveau Régime Financier de l'État ; - Déploiement progressif de la chaîne PPBS ; - Appropriation progressive des applications budgétaires. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - PAP/CDMT/ élaborés; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement effectif des administrations partenaires 							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> Reformuler l'objectif et l'indicateur de l'action ; - Déployer entièrement la chaîne PPBS ; - Former les membres de la chaîne PPBS ; - Former les utilisateurs des applications budgétaires. 							

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financière produits annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		10.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		tous les documents budgétaires et financière ont été produits						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	61 500 000	61 500 000	53 795 074	53 795 074	50 795 074	47 795 074	94,42 %	88,85 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Implémentation du nouveau Régime Financier de l'État.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	PPA et RAP élaborés ; Tous les marchés attribués ; Budget exécuté.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Accompagnement effectif des administrations partenaires							
Perspectives 2016	Former les utilisateurs des applications budgétaires Mise en oeuvre du système de controle de gestion							

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remonté et de diffusion des informations statistiques							
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		5.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		un annuaire attendu a été produit					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	25 000 000	25 000 000	24 690 713	24 690 713	24 690 713	24 690 713	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	nouvelles missions au MINJEC qui doivent être prises en compte dans l'annuaire statistique							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Production d'un annuaire statistique							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Accompagnement de des partenaires techniques (INS, ISSEA)							
Perspectives 2016	Vulgarisation, dissémination et actualisation du document							

Action 05 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		50.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)								
Perspectives 2016								

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de thèmes de formation développés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 89,28%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		8.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		20.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2500					
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1400.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		2800.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	925 450 000	925 450 000	220 050 919	220 050 919	220 050 919	220 050 919	100 %	100 %

Action 07 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Réduction des dysfonctionnements et actes de corruption				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 72,5%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		16.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		7,5%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	48 500 000	48 500 000	40 744 790	40 744 790	40 744 790	33 244 790	100 %	81,59 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	-désertion et abandon des postes par les responsables et cadres du MINJEC ; -non-respect des règles de déontologie administrative.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Contrôle et évaluation du fonctionnement général des services							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Contraintes budgétaires Mauvaise formulation de l'indicateur							
Perspectives 2016	-accroître le nombre de missions d'inspection ; - instaurer systématiquement la feuille de présence dans tous les services ; - diminuer les actes de corruption ; - sensibiliser les personnels sur les règles de déontologie administratives.							

Action 08 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements du Ministère							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des textes élaborés dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		95.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		30%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 000 000	6 000 000	4 999 918	4 999 918	4 999 918	4 999 918	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - nécessité de vulgariser la culture juridique - Absence de documentation juridique - besoin en formation du personnel - rareté des ressources 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration, conception et mise en forme des actes signés par le Ministre - Suivi des procédures pendantes devant les instances judiciaires 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Inadéquation entre l'objectif et l'indicateur ; -Sous-évaluation de la valeur cible. 							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> -Sécurisation du patrimoine foncier du MINJEC ; - vulgarisation de la culture juridique ; -défense des intérêts de l'Etat en justice . 							

Action 09 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activité ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 56%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		12.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		55.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		31					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	32 000 000	32 000 000	9 599 523	9 599 523	9 599 523	9 599 523	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>-La poursuite de la mise en œuvre des résolutions du colloque international sur l'Éducation Civique et l'intégration nationale</p> <p>- lancement de la campagne nationale d'Education Civique et d'Intégration Nationale ;</p> <p>-Communication gouvernementale</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>La couverture médiatique des activités institutionnelles du MINJEC, de ses programmes et projets (cérémonies de présentation des vœux, fête de la jeunesse, fête nationale , lancement de la campagne nationale d'Education Civique et d'Intégration Nationale</p> <p>-Mise en œuvre de la stratégie de communication gouvernementale au sein du ministère ;</p> <p>La production et la diffusion des supports de communication, de publications diverses et communiqués dans les médias ;</p> <p>L'appui aux structures et Direction en matière de mise en œuvre des plans de communication spécifique ;</p> <p>-le suivi et la veille médiatique</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Inadéquation entre l'objectif et l'indicateur ;							
Perspectives 2016	<p>-l' Elargissement de la couverture médiatique des actions du MINJEC.</p> <p>- la Vulgarisation des activités menées au MINJEC.</p> <p>-la mise en œuvre de la communication autour des programmes et projets PLUS-Jeunes</p> <p>-la médiatisation du Cinquantenaire de la Fête de la Jeunesse</p> <p>-intensification de la campagne médiatique autour des faits de l'incivisme et du civisme</p>							

Action 10 DÉVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du Ministère							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en oeuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		5%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	24 300 000	24 300 000	23 228 178	23 228 178	23 228 178	23 228 178	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la gouvernance électronique ; - interdiction de l'utilisation des logiciels piratés par les Services du Premier Ministre - Audit informatique du ministère par l'Antic 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Connexion de la fibre optique du bâtiment annexe Mission de collecte des informations sur le terrain 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Incapacité d'un prestataire à fournir les ordinateurs à cause de sa proposition financière sous-évaluée ; - Insuffisance des ressources financières et humaines qualifiées 							
Perspectives 2016	Acquisition d'un plus grand nombre de logiciels authentiques ainsi que matériels informatiques							

Action 11 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		90.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		95%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	760 850 000	760 850 000	5 450 885 048	5 450 885 048	4 685 716 453	4 685 716 453	85,96 %	85,96 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du nouveau Régime Financier de l'État ; - Activation de nouvelles structures opérationnelles 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion administrative et des sollicitations communes ; - Supervision des activités du département ; - Coordination de l'action des services centraux et déconcentrés. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Multiples sollicitations professionnelles sur le terrain ; - Mauvaise formulation de l'objectif et de l'indicateur 							
Perspectives 2016	Réformuler l'objectif et l'indicateur de l'action ;							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2015 du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique permet non seulement d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

De manière générale, la troisième année de mise en œuvre du nouvel organigramme dans un contexte de budget programme aura permis au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique de prendre une meilleure mesure de l'effort à entreprendre pour parvenir à une véritable **autonomisation des jeunes, à un réarmement moral des populations pour un vivre ensemble harmonieux.**

Les premiers résultats obtenus de la mise en œuvre des différents programmes étant mitigés, des corrections profondes méritent d'être apportées à la formulation des objectifs, des actions et des indicateurs ; le but étant d'obtenir les dotations budgétaires qui tiennent compte des nouvelles missions du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Jeunesse et Education Civique » et en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique s'est fixé comme objectif stratégique : « ***promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale*** ».

Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée d'un certain nombre de politiques publiques en relation avec les missions du Ministère notamment:

- la promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale ;
- la promotion de l'insertion socio-économique des jeunes.

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacune de ces politiques publiques.

Promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale

L'objectif de cet axe était de porter de 2 250 000 à 14 000 000 le nombre de jeunes et d'adultes dotés de valeurs citoyennes, de connaissances et de compétences nécessaires à leur pleine participation au développement en 2016.

Au titre de l'exercice 2015, cet axe a atteint le chiffre de 1382 377, valeur cumulée, de jeunes et adultes formés aux valeurs citoyennes. Cette performance a été possible grâce aux activités de grande mobilisation.

Il est à noter que *L'ASCNPD a formé en 2015, 4000 appelés et 7000 volontaires issus des couches socialement vulnérables dans les domaines de l'éducation civique, de l'agriculture, de l'élevage et des petits métiers.*

Promotion de l'insertion sociale des jeunes en difficulté

L'objectif de cette action était d'amener les jeunes en difficulté à développer des savoirs, des

savoir-être et des savoir-faire en vue de leur intégration harmonieuse dans la société.

Au terme de l'exercice 2015, le nombre de jeunes formés est de 560. Ceci se justifie par le fait que la formulation de l'indicateur n'est pas appropriée. Celui-ci ne permet pas de rendre compte des résultats obtenus. En effet, la première année a consisté à l'élaboration des stratégies idoines devant faciliter l'insertion d'une frange importante de la jeunesse dans le tissu social et par conséquent, la détourner des circuits qui empêchent sa mobilisation dans les diverses initiatives entreprises en faveur de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Cette première étape qui a consisté en l'élaboration des études diagnostiques va se poursuivre avec l'élaboration des stratégies proprement dites dont la mise en œuvre permettra à coup sûr d'atteindre les résultats escomptés.

Promotion de l'insertion socioéconomique des jeunes :

L'objectif du programme 347 était de promouvoir l'insertion socioéconomique des jeunes en faisant passer de 260 000 à 675 000, le nombre de jeunes formés et/ou insérés à l'horizon 2018.

Au terme de l'année 2015, il se dégage ce qui suit :

- 5313 jeunes ont été formés dans les CMPJ, en plus des 9000 volontaires formés en entrepreneuriat agropastoral dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- 339 entreprises ont été créées par les jeunes et financées par (a completer);
- 01 CMPJ a été construit ;
- les travaux de construction de 06 CMPJ (NGOYLA, MISAJE, ISANGELE, DARAK, MANOKA, KYE-OSSI) en dotation pluriannuelle ont été amorcés ;
- 21 structures d'encadrement des jeunes ont été équipées ;
- la réhabilitation du Centre National d'Education Populaire et Civique de NKOLNDA a été amorcée.

Ainsi, en cumulant le nombre de jeunes ayant reçu une formation appréciable et le nombre d'emplois directs et indirects créés, le nombre de jeunes formés et/ou insérés a été de 15 330 pour le compte de l'année 2015, soit une performance annuelle de 18,5 %.

Cette performance peut être améliorée pour plus d'impact.

3.2. LEÇONS APPRISSES

- La mise en œuvre des programmes du Ministère appelle une amélioration dans la formulation de certains objectifs, actions et indicateurs ;
- Le budget programme étant une construction permanente, la cuvée 2014 des programmes a montré que des aménagements profonds doivent être opérés dans la présentation des programmes, le contenu des actions et la définition des indicateurs ;
- Il existe un besoin d'harmonisation de certains éléments de programmes, afin d'éviter par exemple d'avoir des indicateurs différents pour renseigner une même réalité, ou d'avoir des

libellés d'actions différents donnant l'impression de traiter des réalités différentes ou de présenter de façon agrégée les données différentes par nature.

-La mise en place d'une base de données, ou d'un répertoire des indicateurs s'avère nécessaire ;

3.3. PERSPECTIVES 2016

- veiller à la cohérence interne des programmes au moment de leur élaboration pour l'atteinte optimale de l'objectif stratégique du ministère ;
 - renforcer la coordination opérationnelle des actions d'un programme et celle des activités d'une action, pour améliorer la qualité des résultats de chaque programme ;
 - revoir les objectifs, les actions et les indicateurs, pour plus de pertinence dans le suivi des performances d'un programme et de ses actions ;
 - mettre en place un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
 - solliciter une dotation budgétaire permettant de faire fonctionner toutes les structures engendrées par le nouvel organigramme du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique ;
 - renforcer le processus de déconcentration de gestion de la solde et des pensions (*transmission des Etats de Somme Due et saisie et validation des ESD, logement et avancement*)
 - intensifier la mise en œuvre de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale ;
- organiser une rencontre des services centraux et déconcentrés du MINJEC.